

Année académique 2019 - 2020

Catégorie Paramédicale

# Bachelier : technologue de laboratoire médical option : chimie clinique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: paramed.montignies.biomed@h

elha.be

# 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE BM 213 Stage Clinique							
Code	PABM2B13	Caractère	Obligatoire				
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2				
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	162 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Françoise MOTTE (francoise.motte@helha.be) Jenny POUYEZ (jenny.pouyez@helha.be)						
Coefficient de pondération		40					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

## 2. Présentation

## Introduction

L'unité d'enseignement PABM2B13 est une unité permettant une première immersion en milieu professionnel, couplée à des modules de recherche documentaire permettant d'aider l'étudiant dans la rédaction et présentation de son rapport de stage.

**Pour la partie "stage clinique"**, elle s'organise sur six semaines de trois jours de stage en laboratoire d'analyse médicale.

Par l'apprentissage progressif de la vie professionnelle, elle permet à l'étudiant de vivre une intégration harmonieuse au niveau des relations sociales et une adaptation aux conditions de travail sur le terrain.

**Pour la partie "modules de recherche documentaire",** l'objectif est de donner les outils à l'étudiant pour communiquer des résultats expérimentaux, appuyés par une démarche de recherche bibliographique.

Au terme de ce stage, l'étudiant rédige un rapport qui sera évalué et présenté oralement et fera l'objet d'un retour réflexif.

## Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.4 Construire son projet professionnel
- Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
  - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
  - 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
  - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives** 
  - 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
  - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes dans les domaines biomédical et pharmaceutique
  - 4.1 Intégrer les connaissances des sciences fondamentales, biomédicales et professionnelles

- 4.3 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles
- 4.4 Évaluer la pertinence d'une analyse, d'une méthode

## Compétence 5 Assurer une communication professionnelle

- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- 5.2 Utiliser les outils de communication existants
- 5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire

## Compétence 6 Pratiquer les activités spécifiques au domaine des sciences biomédicales

- 6.2 Assurer de façon autonome et rigoureuse la mise en œuvre des techniques analytiques et la maintenance de l'instrumentation
- 6.4 Appliquer les normes de sécurité et de prévention dans les laboratoires biomédicaux

# Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant pourra expliquer le mode de fonctionnement de base d'un laboratoire d'analyse médicale, en visualisant les différents postes et intervenants de ce laboratoire.

Il sera capable de décrire de manière détaillée le fonctionnement d'une technique d'analyse pratiquée lors de son stage, en insistant sur le rôle joué par le technologue de laboratoire, les difficultés rencontrées, les aspects éthiques, la gestion des échantillons, les règles d'hygiène et de sécurité.

Il sera capable de rédiger un rapport reprenant ces divers éléments, rapport étayé par une bibliographie adéquate référencée de manière standardisée.

Il sera capable de présenter oralement un résumé de son rapport de stage, en utilisant un logiciel d'aide à la présentation et de répondre à des questions en lien avec ce rapport et les éléments de théorie abordés dans le cursus de bac2.

# Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

# 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PABM2B13· 213 Stage Clinique 162h / 4 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Stage clinique 150 h Modules de recherche documentaire 12 h

# Contenu

#### Pour le stage clinique

Le stage de 150h se déroule sur 6 semaines, dans un laboratoire d'analyses médicale. Le stage a lieu du mercredi au vendredi.

Il se réalise sous la supervision d'un maître de stage (sur le lieu de stage) et d'un enseignant de la Haute-Ecole. Un contrat reprenant les obligations de chaque partie (lieu de stage, Haute-Ecole et étudiant) doit avoir été signé avant le début de ce stage.

Les dispositions particulières en lien avec ce stage sont reprises dans le document "descriptif de stage" remis à l'étudiant et au maitre de stage avant le début de celui-ci.

Un rapport de stage est rédigé au terme du stage et sera évalué. Les dispositions particulières en lien avec la rédaction du rapport de stage sont reprises dans le document "descriptif du rapport de stage" remis à l'étudiant avant le début de celui-ci.

# Pour les modules de recherche documentaire

Les modules de recherche documentaire aborderont les points suivants :

- description des outils de recherche documentaire, y compris ceux présents à la bibliothèque (catalogue de périodiques, moteurs de recherche généralistes et spécialisés, bases de données et portails)
- structurer sa recherche documentaire approfondie : dépouillement d'un sujet de recherche, choix et utilisation des outils précités, restriction des résultats obtenus, exploitation critique des documents sélectionnés, rédaction d'une bibliographie.
- descriptif du rapport de stage
- préparation de l'étudiant à la communication sur base d'une présentation Power Point.

# Démarches d'apprentissage

Pour le stage clinique

Se référer au "descriptif de stages" et "descriptif de rapport de stage"

#### Pour les modules de recherche documentaire

Les modules s'organisent sous forme d'atelier de recherche documentaire sur PC, visite et recherche guidée en bibliothèque

# Dispositifs d'aide à la réussite

## Pour le stage clinique

L'enseignant doit se rendre une fois sur le lieu de stage afin de rencontrer le maitre de stage et l'étudiant et s'assurer du bon déroulement du stage "de visu". L'étudiant prépare cette entrevue en remplissant le document " grille d'auto-évaluation du stage à mi-parcours", document qui servira de fil conducteur pour l'entrevue.

L'étudiant est invité à contacter au plus vite l'enseignant ou la coordination des stages en cas de souci. Ces interlocuteurs se chargent alors d'instruire au plus vite le problème apparu afin de proposer, en accord avec toutes les parties, la meilleure solution possible.

Le document "grille d'auto-évaluation du stage en fin de parcours" est rempli par l'étudiant en fin de stage.

#### Pour les modules de recherche documentaire

Présence de l'enseignant durant les ateliers permettant de répondre aux questions des étudiants. Powerpoint disponible sur ConnectED.

# Ouvrages de référence

"Comment me documenter?" de M-A Bertrand-Baschwitz, collection guide pratique, de boeck, 2010;

"La recherche bibliographique en médecine et santé publique", E. Mouillet, 2ème édition, Elsevier-Masson, 2010

# **Supports**

"Descriptif de stage", "descriptif de rapport de stage", grilles d'autoévaluation à mi-stage et fin de parcours (version 2019/2020)

## 4. Modalités d'évaluation

## **Principe**

L'étudiant est évalué par son maitre de stage sur le terrain au terme des 6 semaines de stage.

Cette évaluation se fait sur base d'une grille reprenant les critères d'évaluation en lien avec les objectifs et acquis d'apprentissage repris ci-dessus. Cette grille d'évaluation est remise à l'étudiant dès le début de son stage afin qu'il ait

connaissance des points sur lesquels il sera évalué.

A mi-parcours, une grille d'autoévaluation est remplie par l'étudiant et sert de base de discussion avec le maitre de stage et le promoteur (évaluation formative et posture réflexive de l'étudiant).

Un rapport de stage est remis par l'étudiant et l'écrit est évalué par des enseignants sur base d'une grille d'évaluation dont l'étudiant a connaissance avant le début du stage. La bibliographie est évaluée sur base de la grille présentée dans les modules de recherche documentaire.

Un retour réflexif est organisé suite à la correction de ce rapport (en début de bloc3, pour des questions d'organisation pratique).

Une présentation orale du rapport est évaluée; celle-ci se ventile en une évaluation de la qualité du support de présentation et une évaluation de la qualité des réponses apportées par l'étudiant aux questions posées par le jury. Ces questions sont en lien avec le rapport mais également avec les bases de théorie vues dans le cursus de l'étudiant de bloc2.

La ventilation de la note du rapport (écrit/oral) est reprise dans le document "Descriptif rapport de stage" disponible sur ConnectEd

En cas d'échec de l'UE dû au rapport de stage (travail de synthèse), celui-ci peut être représenté au Q3. En cas d'échec de l'UE dû au stage clinique, celui-ci ne peut pas être réorganisé au Q3 pour des raisons pratiques. L'UE doit dès lors être représentée lors d'une année académique ultérieure.

## **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	60	Stg	60
Période d'évaluation			Tvs	40	Tvs	40

Stg = Stages, Tvs = Travail de synthèse

# Dispositions complémentaires

Durant leur stage, les étudiants restent soumis au règlement des études. Leur présence à l'endroit du stage est obligatoire pendant toute la durée du stage.

Si, pour des raisons de force majeure, un stagiaire s'absente de son travail, il doit avertir immédiatement le maître de stage, le professeur et le secrétariat des étudiants de la Haute Ecole. Pour toute absence de 3 jours et plus, un certificat médical est exigé : une copie doit être adressée au maître de stage, l'original au secrétariat des étudiants de la Haute Ecole et ce dans les 3 jours ouvrables. Les jours d'absence devront obligatoirement être récupérés (allongement de la période de stage).

Une absence injustifiée entraîne l'arrêt du stage et l'attribution de la cote PP.

## Référence au REE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).